

Capatect Klebe- und Armierungsmasse 186M

Mortier minéral en poudre pour le collage et l'armature des panneaux isolants Optimisé pour une application mécanique.



Description de produit

Domaine d'utilisation

Mortier colle et d'armature, spécialement conçu pour application mécanique. Applicable sur les systèmes façades Capatect à isolation EPS et MW et sur les supports minéraux adhérents.

Propriétés

- Hydrofuge
- Hautement perméable à la vapeur d'eau
- Résistant aux intempéries
- Applicable à la machine
- Excellente résistance au fluage
- Adjuvants permettant l'hydrofugation, une application souple et une bonne adhérence sur quasiment tous les supports
- Mortier d'enduit normalisé selon DIN EN 998-1

Conditionnement

Sac de 25 kg, conteneur OneWay®800 kg, silo 7t

Teintes

Gris clair

Conservation

Au frais, au sec et à l'abri du gel.
Protéger des rayons directs du soleil. Faible teneur en chromates sur 12 mois.
Vider complètement les conteneurs de stockage et silos avant de longues durées d'immobilisation (pause hivernale).
Les emballages non entamés se conservent env. 12 mois.

Données techniques

- Facteur de résistance à la diffusion μ (H₂O): $\mu \leq 25$ selon DIN EN 998-1
- Epaisseur de couche d'air équivalente à la diffusion s_d H₂O: $s_d < 0,1$ m (pour 3 mm) selon DIN EN ISO 7783
- Résistance à la compression: Classe CS IV selon DIN EN 998-1
- Densité apparente du mortier durci: Environ 1,5 g/cm³ selon DIN EN 998-1
- Résistance à la traction: $\geq 0,08$ N/mm² selon DIN EN 998-1
- Réaction au feu: A2-s1, d0 DIN EN 13501
- Coefficient d'absorption d'eau: $w < 0,2$ kg/(m² · h^{0,5}) selon SN EN 1062 - classe W2 (moyenne)
- Liant: Liant minéral selon DIN EN 197-1 et DIN EN 459-1
Poudre de dispersion à résine synthétique avec combinaison graduée et équilibrée de charges de quartz et calcite
- Résistance à l'adhérence par traction sur panneau polystyrène: $> 0,08$ N/mm²
- Absorption d'eau capillaire: Classe W₂ selon DIN EN 998-1



Application

Introduction

Les normes SIA ainsi que les fiches techniques SMGV applicables sont à respecter.

Préparation du support

Le mur, le béton ou les couches stables de peinture doivent être propres, secs et adhérents. Éliminer les salissures et les substances nuisant à l'adhérence (telles que huile de décoffrage) ainsi que les bavures proéminentes de mortier.

Éliminer également autant que possible les anciennes couches de peinture et de crépi qui s'écaillent. Tapoter sur les zones d'enduit décollées pour les détacher et reboucher en égalisant la surface.

Nettoyer en profondeur les surfaces très absorbantes, sableuses ou poudreuses et appliquer Syllitol® RapidGrund 111 en couche de fond.

Consommation / Rendement

Collage des panneaux isolants : (selon le support)

Collage plots/boudins : environ 4,0–4,5 kg/m²

Collage en plein : environ 5,0–7,0 kg/m²

Collage partiel (uniquement en association avec les panneaux isolants de façade LS VB 101) : environ 5,0–5,5 kg/m²

Couche d'armature :

1,5 kg/m² par mm d'épaisseur

sur panneaux en mousse rigide de polystyrène : environ 4,5 kg/m²

sur panneaux en laine minérale : environ 5,0 kg/m² Ces consommations sont données à titre indicatif.

Elles peuvent varier selon le support et le mode d'application.

Conditions de mise en œuvre

Température d'application :

pendant l'application et la phase de séchage, les températures ambiantes et températures du support ne doivent pas descendre en dessous de +5 °C ni dépasser +30 °C.

Ne pas appliquer en plein soleil ni en cas de vent, de brouillard ou d'une humidité élevée de l'air.

Séchage/Temps de séchage

Attendre la consolidation complète du lit de colle (environ 1 jour) avant la pose éventuelle de chevilles.

La colle est entièrement sèche et résistante au bout de 2 à 3 jours. À une température de 20 °C et une humidité relative de l'air de 65 %, la couche d'armature est sèche en surface au bout de 24 heures.

Le mortier colle et d'armature Capatect 186M sèche par hydratation et processus physique, c'est à dire par évaporation de l'eau de gâchage. Le séchage est donc plus long en saison froide et en cas d'une humidité élevée de l'air.

Nettoyage des outils

Rincer immédiatement à l'eau après emploi.

Préparation du produit

Le mortier colle et d'armature Capatect 186M peut être préparé avec tous les modèles courants de mélangeurs continus, pompes d'alimentation à vis sans fin et projeteurs d'enduit mais être aussi mélangé manuellement en pâte homogène avec de l'eau froide et propre à l'aide d'un agitateur puissant en vitesse lente.

Laisser murir environ 5 minutes et mélanger brièvement de nouveau. Après cette pause, ajouter le cas échéant un peu d'eau pour obtenir la consistance voulue.

En fonction de la météo, le temps d'utilisation du produit préparé manuellement sous forme de pâte est de 2 à 2,5 heures (durée de conservation en pot), mais de maximum 60 minutes en cas d'application mécanique.

Après sa prise, ne jamais rajouter d'eau sur le produit pour le rendre à nouveau utilisable.

Exemple d'équipement de machine

Mélangeur continu Berö Calypso 15 avec arbre doseur et mélangeur standard et pompe d'alimentation Berö Speedy 15 à vis sans fin d'une puissance 1/1.

Données importantes :

purger préalablement les flexibles d'alimentation avec de la boue calcaire ou de la colle avant leur utilisation. Respecter impérativement les consignes du fabricant de l'appareil !

Branchement électrique :

400 V triphasé/16 A (coffret de chantier avec disjoncteur différentiel)

Raccordement à l'eau :

flexible 3/4 pouce avec GEKA, pression minimale requise de l'eau de 2,5 bars pour machine en marche

Réglage de la consistance voulue sur la vanne à réglage fin du robinet du mélangeur

Flexibles d'alimentation :

flexibles de départ – diamètre intérieur 35 mm, 13,3 m chacun

Voies d'alimentation :

distance maximale de 50 m (optimiser en fonction de la situation et des températures)

Pulvérisateur:

buses de 10 ou 12 mm de diamètre Flexible terminal à diamètre intérieur de 25 mm, 10,0 m

FICHE TECHNIQUE

Collage des panneaux d'isolation

Collage plots/boudins :

appliquer au dos des panneaux la colle en boudins d'environ 5 cm de largeur sur le pourtour, et en plots (3 à 6) de la taille d'une paume de main au milieu (surface de contact de la colle \geq 40 %)

Collage en plein (panneaux isolants en laine minérale pré-enduits) :

pulvériser la colle à la machine sur le support jusqu'à environ 10 mm d'épaisseur. Étaler le mortier colle à la truelle dentée juste avant de poser les panneaux isolants (la largeur et la profondeur des dents dépend de la nature du support). Les panneaux isolants doivent être plaqués sans attendre dans le mortier colle frais en les pressant légèrement.

Pour éviter la formation d'une peau sur la colle, ne préparer à la colle que les panneaux qui pourront être immédiatement posés.

Collage partiel (panneaux isolants en laine minérale pré-enduits) :

pulvériser la colle à la machine sur le support sous forme de boudins verticaux (surface de contact de la colle \geq 50 %). Les boudins de colle doivent être d'une largeur d'environ 5 cm et d'une épaisseur d'au moins 10 mm au milieu. Leur distance ne doit pas dépasser 10 cm. Les panneaux isolants doivent être immédiatement plaqués, enfoncés et pressés dans le lit frais de mortier colle.

Pour éviter la formation d'une peau sur la colle, ne préparer à la colle que les panneaux qui pourront être immédiatement posés. Des irrégularités allant jusqu'à ± 1 cm peuvent être égalisées dans le lit de colle.

Coller en décalé et à joints serrés les panneaux isolants de bas en haut en appuyant bien dessus. Ne pas introduire de colle dans les joints des panneaux. Veiller toujours à une pose bien alignée et perpendiculaire des panneaux.

Couche de base

(application manuelle ou mécanique)

Éliminer par ponçage les éventuels décalages présents sur les jointures des panneaux en polystyrène et retirer la poussière de ponçage adhérente. Après avoir posé la cornière protège-angle sur les bords et embrasures des fenêtres et l'armature diagonale sur les angles des ouvertures en façade, appliquer l'enduit d'armature sur les panneaux isolants dans la largeur de la toile et poser en appuyant légèrement la toile Capatect-Gewebe 650 en la faisant chevaucher de 10 cm. Appliquer dessus ensuite une couche d'enduit, frais dans le frais, afin de bien recouvrir toute la toile. L'épaisseur totale de la couche doit être de 3 à 4 mm.

Angles de bâtiment :

en cas d'utilisation de cornières protège-angles Capatect, faire également chevaucher la toile sur l'angle de 10 cm. En cas d'utilisation de la cornière protège-angle en toile Capatect, poser les bandes de toile uniquement jusqu'à l'angle.

Conseil

Introduction

Pendant la phase de séchage, il est recommandé de recouvrir éventuellement l'échafaudage avec des bâches.

Bien respecter également les modes d'emploi des marchandises en conteneurs ou silos.

Conseils de prudence et sécurité
(réglementation en vigueur lors de
l'impression)

Uniquement pour professionnels. Ce produit en poudre minérale contient du ciment et provoque une réaction alcaline.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des irritations cutanées. Ne pas inhaler les poussières ou le brouillard. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle prescrit. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer. Demander conseil à un médecin. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissement.

Elimination des déchets

Ne recycler que les sacs totalement vides (sans écoulement). Éliminer les restes de produit durcis comme déchets de construction et de démolition.

Données de sécurité / Risques et
transport

Symbole danger : Xi – irritant, contient : ciment
Voir également la fiche de sécurité.

Centre Service Clients

Tél. : 043 399 42 22
Fax : 043 399 42 23
E-mail : info@caparol.ch

Fiche technique · édition: mars 2024

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conforme aux normes en vigueur; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.